

Lettre d'information de Pénombre

association régie par
la loi du 1er juillet 1901

Janvier 2002 – numéro 28

" On ne saura jamais ce qui fait la nuit s'éclairer à la noirceur "
Salah Stetie, Si respirer

ÉDITORIAL

Attention les carrés sont des euros

Depuis début septembre 2001, *Le Monde*, qui depuis de nombreuses années était à 7 F 50 francs, est passé à 7 F 90 euros, ou 1,20 franc. Mais 1,20 euro cela ne fait pas 7,90 francs, mais seulement 7,87 francs. Bref, jusqu'au 31 décembre l'acheteur du Monde est grugé de 3 centimes de francs par jour. Pas de quoi fouetter un chat me direz-vous ! Et pourtant, sachant que ce quotidien tire à 500 000 exemplaires environ, qu'il paraît 6 fois par semaine et qu'entre début septembre et fin décembre il y a 17 semaines, cela fait la coquette somme de 1 530 000 francs ou 233 247 euros. Même si tous les numéros ne sont vendus, cela fait quand même encore une belle somme.

En fonction de la règle qui régit la découverte d'un trésor, moitié pour le propriétaire du terrain, moitié pour l'inventeur, Pénombre propose au Monde, pour que la morale soit sauve, qu'il lui cède la moitié de cette somme.

Mais nous sommes mal placés pour nous plaindre, puisque Pénombre gruge aussi ses adhérents, et de 13 cen-



times de francs ! En effet, la cotisation à l'association à qui est de 150 francs a été traduite en 23 euros, alors que cela ne fait que 22,87 francs. Mais avec 400 adhérents payants, on est loin des gains du Monde, 52 francs, ou 7,93 euros, même pas de quoi payer un repas au Président.

LE VRAI CHIFFRE

Cherchez le désastre

Aristote (Ethique à Nicomaque)

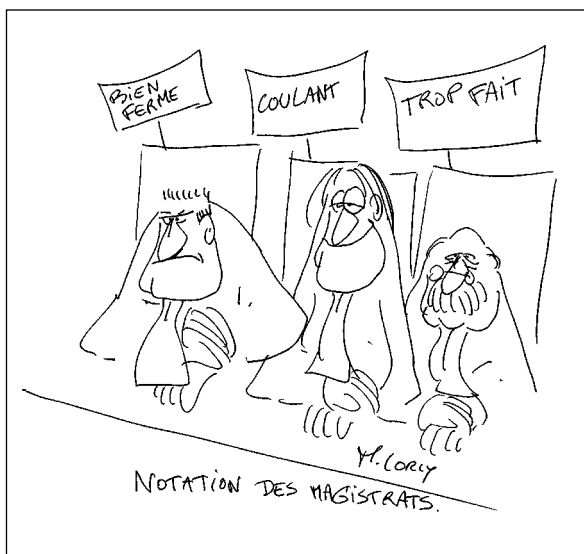
« C'est le signe d'un esprit éduqué, que de se contenter du degré de précision que la nature du sujet admet et de ne pas rechercher l'exactitude lorsque seulement une approximation est possible. »

Heureux qui comme...

François Beck

Les juges révisent à la hausse le coût total des voyages de Jacques Chirac titre Le Monde du 3 août 2001. Ainsi le désormais fameux pschitt présidentiel pourrait-il être repris pour signifier un gonflement de cette somme : ce n'est pas qu'elles dégonflent, c'est qu'elles enflent. Selon le journal, l'expertise établit à 3 126 947 francs la somme totale des versements en espèces liés aux voyages de Jacques Chirac et ses proches, alors que début juillet, ce total atteignait 2 839 189 francs. Les qualificatifs employés par le président de la République se retournent donc contre lui : toute exorbitante qu'elle fut, la somme n'en était pas moins inférieure à la réalité... abracadabrantesque.

Le profane s'inquiète souvent de la significativité d'une hausse entre deux chiffres. Cette question n'a pas lieu d'être ici puisqu'il s'agit d'un comptage exhaustif et non de l'estimation issue d'une inférence. On peut toutefois douter avec lui de l'intérêt d'une telle précision : la somme est de l'ordre de 3 millions de francs, voilà tout. Mais il faut rendre grâce au journal de nous livrer une information qui donne tout son sens à la hausse présentée (de l'ordre de 300 000 francs) : la réglementation en vigueur au début des années 90 interdisait le règlement en espèce de sommes supérieures à 150 000 francs. L'augmentation représente donc une somme deux fois supérieure



à ce montant, soit autant d'infractions potentielles à la législation fiscale qu'il appartient au juge de déterminer précisément. Sans être à un franc près, on peut s'avérer intéressé par le comptage exact des infractions commises.

Dans la même édition du journal, on apprend, selon les calculs du Vatican, que Jean Paul II a reçu 16 007 700 pèlerins depuis le début de son pontificat : les calculateurs de la cité papale sont d'une précision à faire pâlir les meilleurs compteurs...

En mai (et juin), fais ce qu'il te plaît... ?

Françoise Dixmier

Libération, 02-08-01 : « Les crimes et délits ont augmenté de 9.6 % au premier semestre ».

Suit une analyse nuancée de la situation, chiffres à l'appui. Mais...

« Lucide sur la tentation de la droite d'exploiter l'insécurité dans la prochaine campagne présidentielle, le ministère de l'Intérieur a pris des précautions. Il souligne qu'en mai et juin, une progression moins rapide des délits a été enregistrée. Ce que saluait hier un syndicat de police, l'Unsa, qui "note avec satisfaction la baisse de faits criminels et délictueux aux mois de mai et juin" ».

Il est possible que les deux affirmations correspondent aux chiffres, l'une parlant des délits, et l'autre de l'ensemble des crimes et délits. Il est possible aussi que l'Unsa se soit un peu emmêlé les godillots, confondant un ralentissement de la progression avec une baisse, volontairement ou non (rappelez-moi le théorème de Demouque...)(1). Mais il est certain que les deux journalistes qui signent cet article ont tort de présenter les deux phrases comme ayant le même sens.

Il serait intéressant de retourner aux sources ; malheureusement, à ce jour (30 octobre), sur le site internet du ministère de l'Intérieur, il n'y a plus trace des statistiques du premier semestre 2001, ni des mois de mai et juin.

(1) : Théorème de Demouque : " Sur une courte période, les statistiques de la délinquance varient en proportion inverse de la popularité du ministre de l'Intérieur auprès des agents chargés du collationnement des données qui les fondent " (cf. par ex. Chiffres en Folie page 32)

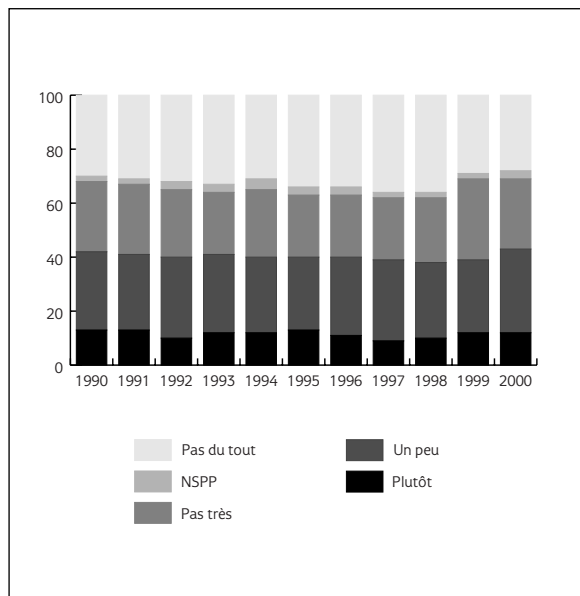
Les Français, de plus en plus ou de moins en moins « racistes » ?

Alfred Dittgen

Au printemps de chaque année, les médias nous parlent du « racisme » des Français, à la suite de la publication des résultats de l'enquête sur le sujet effectuée en octobre de l'année précédente, à la demande de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Pendant longtemps ce terme de « racisme » désignait la croyance dans l'inégalité des « races » et une attitude conséquente. Aujourd'hui il tend à désigner toute attitude hostile vis-à-vis d'un groupe, la xénophobie quand il s'agit d'étrangers. Cette inflation verbale pourrait ne désespérer que les linguistes si malheureusement elle n'aboutissait à mettre au même niveau le « racisme anti-jeunes » et la politique d'élimination des « races inférieures » des Nazis. Mais il faut faire avec.

De cette enquête très détaillée, les médias, et particulièrement les JT de 20 heures ont tendance à ne retenir que le plus spectaculaire, à savoir la proportion de personnes qui disent être racistes et sa variation par rapport à l'année précédente. Ainsi, en mars 2001, nous a-t-on annoncé, à la suite de l'enquête de 2000, que 7 Français sur 10 étaient racistes et, pire, que cette proportion était en augmentation. Dans un premier temps on est sonné : on est donc si méchant que ça ? Dans un deuxième temps on se demande comment ce racisme envahissant ne donne pas lieu dans notre pays à des « ratonnades » comme il y en a eu dernièrement en Espagne ou assez régulièrement dans l'ex-Allemagne de l'Est, ou à des « émeutes raciales » comme récemment en Angleterre.

Regardons de plus près, c'est-à-dire, le rapport d'activité de 2000 de la CNCDH¹, qui donne les détails sur cette enquête ainsi que de nombreuses informations en lien avec le sujet. La question en cause est formulée de la façon suivante : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous



même que vous êtes : plutôt, un peu, pas très, pas du tout, raciste (ou ne se prononce pas) ? » Le résultat de 2000, qui est plus précisément de 69 %, est la somme de 12 % de « plutôt racistes », de 31 % « un peu racistes » et de 26 % « pas très racistes ». Sont-ils tous à mettre dans le même sac ?

Sur le graphique qui reproduit l'évolution de ces diverses proportions de « racistes » depuis 1990, date de la première enquête, on constate effectivement des changements d'une année à l'autre. Ces variations sont-elles significatives ? Cette enquête, comme de nombreux autres sondages d'opinion, n'est effectuée qu'auprès d'un millier de personnes. De ce fait, il est impossible de dire qu'une variation de 2 ou 3 points traduit une réalité : elle peut aussi bien relever du simple hasard. La seule attitude sensée est de s'attacher à l'ensemble des chiffres de cette dizaine d'années. Ceux-ci ne permettent pas de conclure à une modification fondamentale d'attitude face à cette question.

Un autre doute vient à l'esprit. Que signifie « je suis raciste » ? On a tendance à notre époque, où la xénophobie est stigmatisée, à penser qu'une telle déclaration ne peut qu'être condamnable. Or, quand quelqu'un dit « je suis méchant », il peut manifester par là, certes, une attitude d'hostilité mais aussi un aveu de faiblesse impliquant promesse d'amendement. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les personnes qui se disent racistes et particulièrement pour les « pas très racistes » ? Bref, cette question retenue en premier par les médias est sûrement celle qu'il faudrait retenir en dernier ou... pas du tout.

¹ Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La lutte contre le racisme et la xénophobie. Rapport d'activité 2000*, La Documentation française, 2001

Il faut évidemment analyser l'ensemble des résultats de cette enquête. C'est ce qui est fait dans le rapport de la CNCDH par Nonna Mayer et Guy Michelat, lesquels aboutissent à la conclusion que la xénophobie, loin d'augmenter, recule. Ainsi, concernant les Arabes, communauté la plus discriminée, le pourcentage de personnes qui trouvent qu'il y en a trop est en baisse constante, passant de 76 % en 1990 à 63 % en 2000. Plus intéressant encore, cette opinion générale, qui reste très négative, n'est pas confirmée quand on envisage des situations concrètes, puisqu'il n'y a plus que (en 2000) 11 % des personnes interrogées à trouver qu'il y a trop de présentateurs d'origine maghrébine à la télé et plus que 8 % qu'il y en a trop dans la police.

Bref la situation n'est pas celle présentée à la une des JT. Tout n'est pas non plus parfait. On peut néanmoins voir qu'en France la diversification de la société ne se traduit pas comme parfois ailleurs par la montée de la xénophobie mais par une plus grande acceptation des différences.

Très précisément pauvres

Stéphane Noir

Il y a « 13 983 pauvres dans la Vienne ». Pas un de moins, pas un de plus. C'est ce que nous apprend Centre Presse (19 septembre 2001). Quand on lit l'article, on s'aperçoit qu'on a dénombré en fait 13 983 familles pauvres : il y a donc encore plus de personnes pauvres que ce que le titre annonçait. (Mais, basta ! le titre s'est « planté » : on a l'habitude.) Reste que l'étude est d'une admirable précision : ainsi, on nous apprend que 26,45 % des familles agricoles sont pauvres. Deux chiffres après la virgule.

Ce chiffre apparemment fort précis émane de l'Insee de Poitou-Charente. La veille, La Nouvelle République avait repris l'annonce de 61 632 familles pauvres pour l'ensemble de la Région. Fortiches, ces statisticiens !

Or, sachez, bonnes gens, que :

- sont ici qualifiées « pauvres » les personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain « seuil de pauvreté » choisi arbitrairement. Ce qui fait que ce que le terme « pauvre » veut dire dépend largement de la convention qu'on s'est donnée ;

- que les revenus des gens sont difficiles à connaître précisément : parce qu'ils ne les disent pas, parce qu'on laisse parfois certains éléments de côté, et que de toute façon, passer du revenu au niveau de vie dépend d'autres éléments : tels que d'être propriétaire de son logement, d'avoir un jardin, etc. ;

- que pour rendre un peu comparable les revenus de familles de taille différente, on divise forfaitairement ce revenu par un nombre « d'unités de consommation » : échelle approximative, dont du reste différentes versions ont pu être données, ce qui montre bien la part d'indétermination que l'exercice comporte ;

- que le revenu d'une personne ou d'une famille varie plus ou moins au cours du temps, de sorte qu'une part peut-être minoritaire mais non négligeable des personnes et des familles en cause passe à tout moment du dessous au-dessus du fameux seuil de pauvreté ou l'inverse : ce qui fait que, même si la notion voulait dire quelque chose d'objectif et de précis, le décompte exact change tout le temps. Cela rend illusoire de le donner avec trop de chiffres.

Bref, tant l'apparente précision donnée à ces résultats, que même ce qu'ils veulent dire sont tout à fait sujets à caution.

Moins d'ouvriers,... mais plus de prolétaires

Alfred Dittgen

En juillet 2001, l'Insee a rendu compte de quelques résultats du recensement de 1999, en particulier de la modification de la composition socio-professionnelle de la population². Il en ressort, entre autres choses, que les ouvriers, catégorie généralement considérée comme à la dernière place dans l'échelle sociale, qui étaient jusque-là majoritaires, sont dépassés en nombre par la catégorie considérée comme immédiatement au-dessus, celle des employés.

Plus précisément, le nombre des premiers, qui était de 6,6 millions au recensement de 1990, est tombé à 5,9 en 1999, alors que celui des seconds a connu une évolution presque exactement inverse, passant de 5,9 millions à 6,7. Ce déclassement des ouvriers par les

2. Thomas AMOSSE « Recensement de la population de 1999 : L'espace des métiers de 1990 à 1999 », *Insee Première*, n° 790, juillet 2001.

employés a été largement repris dans les titres et sous-titres de la presse, ce qui tend à faire croire au lecteur lambda qu'il y a eu diminution des opérateurs manuels, aux tâches répétitives et salissantes, au profit des gratte-papier, tranquillement occupés à des tâches nobles ; dans le langage plus imagé des anglo-saxons : une diminution des blue colars aux profit des white colars.

Mais, dans la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) de l'Insee, les employés représentent une catégorie très composite. Elle comporte, certes, les bureaucrates, dont chacun est persuadé qu'ils sont payés à attendre que le temps passe, à savoir, les employés de la fonction publique, qui ont crû de 16 %, et les employés administratifs d'entreprise, qui ont diminué de 9 %. Mais elle inclut aussi les employés de commerce, en particulier les caissières de supermarché, qui ont augmenté de 18 %, dont les cadences ne sont guère moins infernales que celles des ouvrières d'usine, et les « personnels directs de service aux particuliers » (hôtellerie, restauration...), dont la très forte croissance, 45 %, est le principal responsable de cette première place des employés.

Or, ces personnels de service sont constitués en grande partie de personnes chargées du nettoyage, lequel n'est généralement pas considéré comme une tâche noble. Leur inclusion dans le groupe des employés est encore plus surprenante quand on voit que ne font partie de ce groupe que les personnes qui nettoient les écoles, les hôpitaux et les hôtels et restaurants ou travaillent chez les particuliers, et que les autres, celles qui nettoient les rues, les usines, les bureaux et les bâtiments, font partie des ouvriers !

De son côté, la catégorie des ouvriers est également très complexe. Elle comprend, outre ce second groupe de nettoyeurs, les chauffeurs, de taxis de camions et de bus. Sans compter qu'elle va , en ce qui concerne, les «vrais ouvriers», du manœuvre au... peintre d'icônes.

Cette séparation très artificielle entre les deux catégories est bien illustrée par le fait suivant pêché dans un reportage de l'émission de « M6 » « Zone interdite » consacrée à la reconversion des ouvriers d'une usine de chaussures (à Romans) après sa fermeture. On y voit, parmi les reconvertis, deux dames, ex-OS, à présent femmes de ménage dans un hôtel. Si on suit la PCS de l'Insee, il y a là une promotion sociale, puisqu'elles sont passées de la catégorie des ouvriers à



celle des employés. Sauf qu'elles sont maintenant payées au Smic, alors que dans leur emploi antérieur leur salaire était plus élevé du fait de leur ancienneté et de leur expérience...

Bref, les employés ont détrôné les ouvriers, mais on ne peut pas dire pour autant que la société a quitté le triste monde de *Germinal* de Zola pour celui plus gai de *Messieurs les ronds-de-cuir* de Courteline.

LE SECRET DES ORIGINES

Le 29 août 2001, Pierre Victor Tournier évoquait la naissance de Pénombre lors d'une conférence prononcée à l'invitation du président de l'Institut International de Statistique, Jean-Louis Bodin. Les adhérents de l'association avaient été impliqués dans cet événement, à l'insu d'eux-mêmes. Ils venaient de recevoir un très spécial numéro de la Lettre blanche, le vingt-six, tout en anglais : là était la seule originalité de ce numéro puisqu'il s'agissait d'un best of de textes traduits du livre *Chiffres en folie* et des dernières Lettres blanches parues en français. Remake donc, à ceci près que l'éditorial du 26 donnait en primeur aux lecteurs francophones - en anglais donc, si vous arrivez à suivre !- l'appel de notre premier président (past

président) pour une ouverture internationale de Pénombre. Suite logique d'une longue histoire franco-suisse rapportée enfin entièrement et véridiquement ici en V.O.

Ombre ou lumière Du bon usage des statisticiens dans le débat social

Pierre V. Tournier

Si j'ai le grand plaisir d'être aujourd'hui, parmi vous, femmes et hommes de science, pour vous parler d'Ombre et de lumière, je le dois à votre président Jean-Louis-Bodin, dont j'ai l'honneur d'être l'invité et que je remercie chaleureusement. Mais c'est une femme, non-statisticienne, qui est à l'origine de l'affaire dont je vais vous entretenir brièvement. Son nom est Clara Halbschatten, mot germanique qui désigne la pénombre³.

Le hasard - ou la nécessité - a voulu que je rencontre Clara, dans un train, entre Paris et la Suisse, un jour d'octobre 1992. Chercheur en sciences sociales spécialisé dans les questions pénales, j'allais donner



une conférence sur la "démographie carcérale dans les États membres du Conseil de l'Europe", à l'Institut de criminologie de Lausanne, sur les bords du Lac Léman. En retraite, active, depuis déjà de nombreuses années, Clara allait se reposer quelques jours à Montreux.

Clara n'est plus toute jeune. Elle est née en 1915 à Vienne en Autriche. Juive émigrée en France dans les années trente pour échapper aux nazis, Clara aurait pu devenir un éminent chercheur dans bien des domaines, aussi passionnée par la littérature, la philosophie ou la psychanalyse - dont elle a connu le fondateur - que par les sciences physiques. Elle choisit de consacrer sa vie à l'enseignement des mathématiques au lycée. La didactique en mathématiques fut sa vraie passion. Clara pensait que cette discipline, école de rigueur par excellence, était aussi une école de formation à la vie en société, dans le respect des règles démocratiques, à la citoyenneté. Le temps me manque ici pour vous présenter ses arguments, en grande partie inspirés par l'esprit du XVIII^e siècle, le "siècle des lumières"... et son optimisme viscéral. Aussi, à cette affection pour l'enseignement devaient se surajouter des engagements politiques forts dans telle ou telle circonstance historique au service de la paix et des droits de l'homme. Elle sera, en octobre 1950, l'un des trois enseignants du Lycée Buffon à Paris, fondateurs d'un mouvement international d'intellectuels pour l'arrêt des combats en Corée ("L'appel des 150") qui regroupera deux ans plus tard plus de 10 000 universitaires. C'est si loin et pourtant si proche.

Mais revenons à notre première rencontre d'octobre 1992. C'est Clara qui rompit le silence, me voyant lire "Echec et maths", un ouvrage de Stella Baruk, mathématicienne fort connue en France. Notre conversation commença par des considérations sur la question de la numération, des rapports au nombre que chaque personne construit dès l'enfance en découvrant les rudiments de l'arithmétique - les quatre opérations, la proportionnalité -, du premier usage social de ces nombres qui se développe à l'école élémentaire à travers la notation des leçons et des devoirs.

L'enfant apprend, très tôt, que ces chiffres servent à évaluer, à juger, à sanctionner, à classer. C'est aussi

3. En français courant : lumière faible, tamisée. *La pénombre d'un couloir mal éclairé*. En physique : zone d'ombre partielle créée par un corps opaque qui intercepte une partie des rayons d'une source étendue (Dictionnaire Le petit Robert).

par l'intermédiaire de ces nombres - les notes - que s'établissent les relations entre le premier cercle, la famille, et le premier lieu d'une véritable socialisation, l'école. Et il arrive que tout cela ne se passe pas très bien. J'imagine que beaucoup d'entre vous furent de fort brillants élèves - ce n'est pas une critique de ma part -, des élèves bien notés dès les premiers apprentissages en mathématiques, ainsi valorisés, s'il en était besoin, aux yeux de leurs parents. Mais sans doute y a-t-il dans cette salle tel ou tel éminent statisticien, hors norme, dont les débuts furent plus difficiles et qui eut ainsi l'immense avantage de partager le destin commun, celui du plus grand nombre : connaître l'échec en mathématiques, être mal noté, mal classé, injustement relégué, connaître la frustration et souvent l'angoisse face aux regards inquiets des parents. Clara a passé son existence à observer ces processus psychologiques et sociaux et à lutter contre leurs effets destructeurs. C'est une adepte du "gai savoir", de l'apprentissage dans la joie, du plaisir partagé de la découverte.

Le théâtre des nombres

Nous allâmes prendre un café dans le wagon-restaurant. Je lui parlai, à mon tour, de mon métier de chercheur et de mes travaux sensés apporter quelques lueurs sur le fonctionnement de la justice pénale, et ce par le recours au nombre, à l'analyse statistique élémentaire et aux méthodes démographiques. La France, comme la plupart des pays européens a connu depuis le milieu des années 1970 une forte inflation carcérale, le nombre de personnes détenues augmentant de 100 % entre 1975 et 1995, alors que la croissance de la population de la France n'était que de 10 %.

De façon générale, la question de la criminalité, de sa prévention et de sa répression apparaît régulièrement au-devant de la scène médiatico-politique. Aussi, depuis vingt ans, suis-je confronté, avec mes collègues, à la nécessité de trouver une "juste" place dans ce débat public. Cela pose des questions de nature scientifique : que sait-on réellement de tel ou tel phénomène, ne passe-t-on pas sans s'en rendre compte, par souci de convaincre, d'une "hypothèse forte" à une affirmation non fondée ? Des questions de pédagogie et de communication : comment traiter simplement de la complexité ? À travers quels supports ? Des questions d'éthique : comment participer au débat public sans perdre son "âme de scientifique" ?



Comment travailler avec les professionnels des médias sans être un "distributeur automatique" de chiffres (sempiternelle question des journalistes : "Vous avez un chiffre ?" sur ceci, sur cela...), avec le pouvoir exécutif sans être le "conseiller du prince", avec les parlementaires sans être des "assistants", avec les syndicats, les partis politiques, les ONG, sans être des "militants" au sens classique du terme ? Tous concourent au bon fonctionnement de la démocratie mais ils ont leurs préoccupations, leurs intérêts, leurs objectifs qui ne sont pas nécessairement ceux des scientifiques : comment alors ne pas se laisser instrumentaliser par les uns et les autres ?

Tenant de valoriser des connaissances chiffrées que nous cherchons à faire partager, nous allons donc rencontrer différents acteurs dans le "théâtre des nombres" sans parler du public - nos concitoyens - qui lui aussi entre périodiquement en scène, exprimant ses opinions dans les sondages et prenant parti lors des élections locales ou nationales.

Peu féru de statistique avec ou sans "s", Clara Halbschatten était pourtant fort attentive à mes propos. J'expliquais que les principaux obstacles que nous rencontrions avaient pour nom "indifférence", "concurrence déloyale", "interprétation erronée". L'indifférence d'utilisateurs potentiels immédiatement découragés par l'effort intellectuel demandé par la lecture des chiffres : "Oh vous savez moi et les chiffres !". La concurrence d'autres "producteurs" de chiffres, sans formation particulière en statistique,

mais convaincus de leur compétence prétendument acquise sur le terrain. Enfin, l'interprétation des données produites qui peut s'accompagner de faux-sens, contresens, non-sens. Cet effet boomerang est sans doute le plus pénible pour le producteur : ne servir à rien, soit, mais être à la source de fausses informations, de contre-vérités ! Difficilement acceptable.

Clara souligna le paradoxe suivant, faisant ainsi le lien entre ses préoccupations de toujours et les miennes : dans nos sociétés dites développées le recours aux nombres est omniprésent : utilisation de codes numériques de toutes sortes, omni-présence des jeux de hasard où tout s'exprime par des chiffres, informations boursières au quotidien, taux d'audience des radios et des télévisions, cotes des hommes politiques, pourcentages des enquêtes d'opinion sur tout et n'importe quoi, taux en tous genres, de change, du chômage, de l'inflation.... Face à cette sorte de religion du chiffre - cette quantofrénésie, on trouve, en général des hommes et des femmes toujours aussi désarmés dans leur compréhension et leur maniement, des hommes et des femmes qui par ailleurs peuvent être fort cultivés mais aussi tout à fait capables de perdre le sens des réalités ou celui des mots quand il s'agit de nombres. Tout se jouerait-il au cours des premiers apprentissages, non seulement de la numération mais aussi - et peut-être surtout - de la notation?

Si l'étiologie n'est pas simple à mettre en évidence, le résultat est facile à illustrer. Nous avons un exemple sous les yeux dans le quotidien *Libération* que j'avais acheté le matin, avant de partir. Un journaliste, certainement cultivé par ailleurs, rendait compte d'un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population : "L'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon ont en effet une faible natalité, voire égale à zéro dans certains pays comme l'Allemagne ou négative comme en Russie". Et Clara de commenter avec cet humour assez particulier : "On savait que les Allemands faisaient peu d'enfants mais de là à ne plus en faire du tout... Quant à la Sainte Russie, elle est vraiment dans le rouge ; elle découvre les antibébés faits naturellement d'antimatière et dont l'effectif est représenté par un nombre négatif."

La conversation continua ainsi jusqu'à notre arrivée en Suisse. Toute une série d'exemples de mésusages du nombre dans le débat public me revenait en tête que nous décortiquions ensemble. Beaucoup se rap-

portaient aux questions pénales : la mesure de la délinquance et la criminalité, l'immigration clandestine, la fraude fiscale, la mesure de la sévérité des juges, l'évaluation de l'efficacité de telle ou telle mesure ou sanction pénale, que dire de sensé en matière de récidive, peut-on démontrer à l'aide de taux de récidive que la prison est "l'école du crime" ? etc. etc. Mais nous parlâmes de bien d'autres choses, tous les secteurs de la vie sociale y passaient : la démographie (natalité, mortalité, recomposition des familles, immigration), l'économie (chômage, inégalité sociale, parité hommes-femmes...), l'école (évaluation des établissements et des élèves, poids de l'illettrisme), la santé et la sécurité sociale.

Effigie pour une ambition collective

Arrivé à Lausanne, en fin de matinée, je prenais congé de Clara Halbschatten, convaincus l'un et l'autre que nous serions amenés à nous revoir. À l'université, j'étais attendu par André Kuhn, à l'époque jeune assistant en criminologie que je rencontrais pour la première fois. Avant toute autre chose je lui parlai, avec fougue, du projet qui était né de ma conversation avec Clara : rassembler des gens de métiers différents, de disciplines différentes, ayant des rapports aux nombres aussi éloignés que possible pour développer un espace d'échanges critiques sur l'usage des nombres dans le débat social. S'y rencontreraient des spécialistes producteurs de données chiffrées et des utilisateurs, responsables administratifs ou politiques, journalistes, enseignants, citoyens éclairés, etc. André me trouva bien excité : peu de temps après il accepterait de créer un site internet pour l'association "Pénombre" que nous allions constituer dès mon retour à Paris. Clara en devint naturellement l'effigie.

Cela fera donc bientôt dix ans que se construit, par touches successives, cet espace non institutionnel auquel nous avons donné ce nom plein de sens, Pénombre, où nous essayons, collectivement - l'association a environ 500 adhérents - et de façon très empirique, d'y voir un peu plus clair dans cette vie sociale des nombres du débat public, avec la volonté bien ancrée de ne pas rester de simples observateurs mais d'influencer la qualité de la confrontation démocratique dans notre pays. Et cela à travers des publications (*La Lettre blanche* et *La Lettre gise*, un ouvrage, *Chiffres en folie*), un site internet (localisé à Lausanne), la participation à des émissions de télé-

vision ou de radio, des groupes de travail thématiques, des conférences-débats publics (Les Nocturnes de Pénombre).

“Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude”, telle est la devise que Pénombre a adoptée dès l’origine : chaque professionnel est invité à ne pas se cacher derrière l’ombre des contraintes de sa discipline, de son métier, de sa situation hiérarchique. Il est invité à sortir de son milieu “naturel”, à mettre entre parenthèses, au moins pour un temps, les us et coutumes de sa corporation. L’équation de Pénombre : s’appuyer sur les différences pour multiplier les points de vue en réduisant les divisions stériles. Ecriture, discussions, en comité restreint ou en larges assemblées, réactions publiques à l’actualité sociopolitique et/ou médiatique ou initiatives “pro-actives” de Pénombre, l’activité au sein de l’association est intense, ludique, et de plus en plus visible. Aussi souvent que possible, Pénombre s’affranchit de l’austérité habituelle des travaux scientifiques, des approches quantitatives : séduire ceux “qui n’aiment pas les chiffres” - et les autres - peut passer par l’humour, une certaine recherche littéraire et même le recours à la fiction.

Les problèmes rencontrés par le couple “producteur-consommateur” de statistiques, dans d’autres pays que le nôtre, dans des contextes socio-politiques et/ou géographiques différents ont, sans doute, bien des points communs. Des initiatives voisines de celles de Pénombre existent certainement sous d’autres latitudes. Aussi espérons-nous que ce congrès de l’Institut international de Statistique à Séoul sera pour nous l’occasion d’en prendre connaissance et peut-être d’en susciter de nouvelles.

Ndlr : Pénombre était aussi représenté à Séoul par Bruno Aubusson de Cavarlay, René Padiou, Jan Robert Suesser.

RELATION D’ORDRE

10 en conduite, 0 en orthographe ou 18 de moyenne au bac, voilà bien des nombres qui nous sont familiers. À part la valeur du CAC 40 en temps réel et la température extérieure relevée sous abri, il y en a même peu qui nous soient aussi communs, aux plus jeunes comme aux plus anciens.

Pénombre a commencé une réflexion sur ces notes chiffrées et leurs usages dans le débat social (groupe “relation d’ordre”). Plutôt qu’un dossier, nous nous proposons de vous donner des aperçus de temps en temps, sur les trouvailles et les discussions en cours (voir les articles de René Padiou et Françoise Dixmier sur les palmarès dans le précédent numéro). L’ordre et l’importance des articles ne s’expliquent que par la fantaisie des uns et des autres.

Tous notables

Karine Van Effenterre

On ne peut plus parler de quoi que ce soit sans évoquer au moins une évaluation, si possible «sérieuse» ou «approfondie»: telle est l’époque ! Et quand on y regarde de plus près, on constate que la plupart de ces évaluations débouchent sur des nombres, des «notes».

Le code de la note

Quand des adolescentes que je connais donnent la «cote» des garçons de leur classe, c’est bien une évaluation sérieuse, n’est-ce pas ? elles ont un code («on a 5 qualités à regarder, alors, on note sur 25» raconte l’une d’entre elles) élaboré en commun, de façon expérimentale, et qui évolue au fur et à mesure de l’histoire; lorsque l’une d’entre elles attribue 21 sur 25 à un garçon, toutes savent assez bien ce que cela veut dire.

Est-ce bien différent du langage des notes administratives ? si on sait la discipline d’un enseignant, son académie, son grade et son ancienneté, alors un dixième de point en plus ou en moins par rapport à la moyenne des notes des personnels de même catégorie devient très significatif. Mais de quoi et pour qui au juste ?

On peut en dire autant du 8/20 qui peut représenter un excellente note de début d’année en classe préparatoire aux grandes écoles en physique, et une mauvaise note pour un devoir de physique en classe de 4ème, mais les élèves et leurs parents le savent-ils tous ?

Je ne veux voir qu’une note

Voici quelques exemples d’évaluations professionnelles auxquelles nous sommes peu ou prou tous soumis. Apparemment, ils sont assez représentatifs de ce qui se fait en général.

Le premier concerne la notation des magistrats, qui porte sur 4 domaines :

- aptitudes professionnelles générales,
- aptitudes professionnelles juridiques et techniques,
- aptitudes à l'organisation et à l'animation,
- engagement professionnel

Chacun de ces domaines est divisé en différentes capacités et aptitudes plus détaillées: « capacité à décider », « esprit de synthèse » ou « puissance de travail et efficacité », par exemple.

La procédure d'évaluation est transparente, le magistrat évalué a connaissance des remarques et commentaires de sa hiérarchie depuis la loi de janvier 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Comment « note »-t-on l'esprit de synthèse ou la capacité à décider? pour constituer la note générale, ajoute-t-on les points obtenus dans chaque capacité puis dans chaque domaine (la note finale étant la somme des points de « capacité à décider », « d'approfondissement des connaissances », « d'esprit de synthèse », etc.)? Ou est-ce une note globale? et que mesure-t-elle? S'agit-il réellement d'une mesure?

Pour les personnels de la Mairie de Paris, la note chiffrée est communiquée au salarié à la fin d'une procédure d'évaluation, composée de 12 items codés par Excellent, Très Bien, Bien, Satisfaisant, Insuffisant. « Les différentes appréciations portées se traduisent par une note chiffrée de 0 à 20. Le notateur est libre de la fixer. Le directeur ou l'autorité chargée d'arrêter la note veille à l'harmonie des propositions de notes issues des services dont il a la responsabilité » (extrait du Guide de la notation, DRH. Mairie de Paris 1999)

Pourquoi ne pas porter une appréciation globale codée par Excellent, Très bien, etc. ? Le passage de l'évaluation des compétences et des aptitudes à un nombre compris entre 0 et 20 tient compte apparemment... de la note précédente, du désir d'augmentation du supérieur hiérarchique, des rapports entre les supérieurs hiérarchiques et entre leurs services, etc. Les nombres eux-mêmes, note initiale et intervalle des modifications possibles, sont les résultats d'une longue histoire, et ne peuvent en aucun cas être déduits directement de l'évaluation du salarié.

Et cette longue histoire, qui la connaît, qui la maîtrise? Et pourquoi y mêle-t-on des nombres qui n'ont rien à faire là-dedans? Apparemment, le langage de la note peut être assez compréhensible, mais pour des initiés seulement, et dans un contexte donné. N'est-il pas vrai que cette compréhension de la note a peu de

rapport avec les nombres ? Alors, pourquoi les utilise-t-on ? N'est-ce pas parce que ces nombres servent plus à classer pour discriminer qu'à évaluer pour transformer ? Quant aux rôles de ces notes dans la vie professionnelle ou dans l'image que l'on a de soi-même et des autres, c'est une autre histoire... pour un autre article ?

Sujet d'examen

Exercice n°1: notation des magistrats:

1°) Affecter un nombre unique compris entre 0 et 20 (0 et 20 compris), à chacune des « appréciations littérales sur les aptitudes professionnelles, générales, juridiques et techniques » ci-dessous (extraits de « être juge demain » presses universitaires de Lille) .

a- « magistrat honorable, d'une capacité très ordinaire. » (1849)

b- « magistrat indépendant, qui ne suit d'autre impulsion que celle du gouvernement... » (1850)

c- « ne manque pas d'intelligence, ni de capacité, ni d'instruction, mais exclusivement à la chasse » (1876)

d- « ... est une personnalité encore mal affirmée et non exempte de contradictions. Son autorité et sa force de caractère demeurent moyennes... réactions...regrettables... » (1973)

e- « sa tenue, sa présentation et sa vie privée sont irréprochables. » (1976)

f- « un tel pèlerin de l'absolu n'a pas, on s'en doute, que des laudateurs, et les avocats des parties perdantes ont parfois quelque peine à faire le départ entre ce qui leur paraît relever d'une mystique personnelle et ce qui traduit simplement une faim et une soif de justice dignes du plus grand respect. » (1979)

2° recommencer l'expérience en choisissant cette fois des nombres entiers entre 0 et 5, puis avec Excellent, Très Bien, Bien, Satisfaisant et insuffisant. Comparer.

Exercice n°2: illustrations

1°) dessiner une échelle de Richter («échelle ouverte»); les barreaux en sont-ils régulièrement espacés ?.

2°) donner une représentation fiable de l'indice de confiance des prévisions météorologiques de Météo-France. Comment interprétez-vous la phrase « l'indice de confiance pour ce jour est de 3 sur 5, 5 étant le niveau de confiance le plus élevé » ?

3°) même question avec l'EGF (Echelle Globale de Fonctionnement), qui donne un jugement sur le fonctionnement global de l'individu hospitalisé au moyen d'une note unique entre 1 - le plus bas niveau correspondant au fonctionnement le plus dégradé-, et 100 [...] (PMSI psychiatrie cf Lettre Grise Péhemécy roi, p 33). Pourquoi n'y a-t-il pas de zéro ?

Les candidats concluront par une note d'auto-évaluation, en donnant toute précision pour «donner sens» à cette note.

NB: Il ne sera distribué aucun corrigé type.

L'extension du domaine de la note

Ex aequo

Il n'y a pas que les aspirateurs, les copies ou les hôpitaux qui sont " notés ", les individus le sont aussi dans les aspects les plus divers de leurs actes et même de leurs personnalités: on trouve ainsi des notes d'intelligence, de beauté, de charisme ou de libido ... Plus rien n'échapperait-il donc à la quantification, c'est à dire, à la comparaison et à la hiérarchisation ?

Un dessin animé pour les enfants, présenté à la télé récemment, met en scène quatre gamines qui décident de mettre de " l'ordre social " dans la cour de récré, en attribuant à chaque élève une " note de valeur humaine ", entre 0 et 10. S'ensuit le drame, les 9 ne veulent plus jouer avec les 8, les 1 et les 0 déprimés, etc. Tout s'arrangera quand un petit gars sympa distribue des 10 à tout le monde ...

Une notation du vieillissement, a été trouvée dans un article de la revue Sciences et Avenir (décembre 2000) intitulé " les cliniques du rêve pour allonger la vie: on y entre à 40 ans et on en sort à 39 ". Cet article fait suite à la présentation d'une étude de l'Inserm sur les liens possibles entre alimentation et longévité, et est présenté sur le même plan. La " note de vieillissement " est, d'après ses promoteurs, issue de " techniques thérapeutiques fondées sur une évaluation scientifique rigoureuse ", et repose sur 100 marqueurs biologiques donnant " une indication objective sur le vieillissement du patient ". Le Dr X de l'institut Y vous propose un bilan complet pour 2000 dollars seulement. " L'ordinateur donne une note de vieillissement ", et le bilan complet du Dr Z (1200

dollars), par ordinateur, donne naissance, tout simplement,... à des notes comprises entre 0 et 10.

" Dan, 42 ans, qui tient un magasin diététique près de Chicago, me montre le sien : rayon stress oxydatif, il est assez fier de sa note de 8 sur un maximum possible de 9,25. Côté hormones, en revanche, il ne ressort qu'à 5 sur un maximum de 8. Mais, dit-il, j'étais à 4 lors du premier dosage. J'ai rajeuni d'un point en deux mois ."

On ne donne pas dans l'article (plutôt critique, par ailleurs) le prix d'une cure de jouvence dans ces cliniques du rêve...

Mais pourquoi donc sommes-nous envahis par ces nombres imbéciles ?

Exercice .

1°) en analysant les citations de l'article de Sciences et Avenir, et en particulier l'interview de Dan, vous tenterez d'expliquer

a) pourquoi l'objectif à atteindre est apparemment d'avoir une note de vieillissement maximale ?

b) pourquoi alors on rajeunit quand cette note augmente ?

2°) en vous référant à votre propre expérience et aux sources scientifiques de votre choix,

a) vous comparerez, dans le cas de Dan, le maximum possible de 9,25 en stress oxydatif, et celui de 8 en hormones,

b) vous tenterez d'évaluer vos propres limites de vieillissement/rajeunissement.

Rédigez un texte (2000 mots maximum) à partir d'une réflexion que ces exemples vous suggèrent.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lumières d'experts

Jean-Pierre Haug

Depuis plusieurs années, je vois passer les dépêches que l'AFP consacre régulièrement à l'économie et que divers journaux répercutent. Depuis toujours, elle relate fidèlement la sortie des statistiques conjoncturelles (prix, production industrielle, exportations, chô-

mage, ...). Mais elle y ajoute depuis quelques temps assez systématiquement des «commentaires d'économistes» (présentés sous ce titre). Pourquoi cette évolution. Parce que l'AFP s'est organisée pour consulter un panel d'économistes ; mais ceci déplace seulement la question : pourquoi a-t-elle jugé devoir le faire ? Je me formule quelques conjectures, que je vous soumetts :

1. La foi que l'on a dans les mesures statistiques, la rationalité de l'observation et du diagnostic, faiblit-elle, poussant à les compléter par des opinions, des intuitions, à mettre un peu de chair subjective autour de l'ossature chiffrée, voire à en suppléer les insuffisances ? Est-ce un recul de la rationalité ? ou un surplus d'intelligence ? ou encore un simple surplus de battage médiatique ?

2. Ces économistes existaient auparavant et portaient les mêmes appréciations. Mais, au profit de l'institution qui les emploie, de ses clients (abonnés à quelque « lettre confidentielle ») ou au cercle limité des lecteurs de revues spécialisées. Il y a donc ici l'entrée de ces commentaires dans le débat public le plus large. Est-ce un progrès de la démocratie ? ou cela accompagne-t-il simplement l'extension de l'actionnariat populaire ?

Arrêter de fumer : trop facile

François Beck

L'éditorial du n°17 de la lettre mensuelle *Tabac Actualités* pointe sur l'utilisation malsaine d'un chiffre issu d'une enquête quantitative commandée par un industriel du tabac (la filiale française de British American Tobacco) : 60 % des ex-fumeurs déclarent qu'il est facile de s'arrêter de fumer. *Tabac Actualités* reproche à cette assertion de ne porter que sur les fumeurs ayant réussi et d'omettre l'autre catégorie de ceux qui ont leur mot à dire, à savoir les fumeurs actuels : « Il aurait été plus objectif de mesurer le pourcentage de fumeurs voulant cesser de fumer, ayant échoué à une ou plusieurs tentatives, ou déclarant qu'il est effectivement difficile d'arrêter de fumer. »

Cette Lettre est suffisamment militante dans le sens d'une information du public sur les méfaits du tabac pour admettre que, dans le domaine de l'utilisation des chiffres, chaque parti peut choisir ses armes en évitant de tomber dans l'excès de mauvaise foi, mais il est plus facile de dire : « 100 % des anciens fumeurs

ont réussi à arrêter » que « 100 % des fumeurs actuels ayant échoué dans leur tentative(s) de sevrage trouvent qu'il est difficile d'arrêter ». Dommage, la cause la plus louable d'un point de vue de santé publique n'est pas forcément la plus facile à défendre.

Si on ne peut pas forcément contester le choix de tel ou tel indicateur, il serait en revanche bénéfique pour la qualité de l'information que les commanditaires soient fortement incités à mobiliser les meilleures sources plutôt qu'à financer des enquêtes ad hoc à la robustesse douteuse et in fine plus coûteuses qu'une petite analyse secondaire. En reprenant les résultats d'une enquête qui fait référence en la matière, le Baromètre santé 2000 du CFES (Comité Français d'Education pour la Santé), enquête téléphonique sur échantillon aléatoire d'environ 14 000 individus représentatifs des 12-75 ans résidant en France métropolitaine, on observe qu'environ six fumeurs actuels (i. e. déclarant fumer actuellement, ne serait-ce que de temps en temps) sur dix déclarent avoir envie d'arrêter de fumer, la moitié d'entre eux renvoyant cette perspective à un avenir indéterminé. Comme quoi, ce n'est pas si facile...

Singulier

Jean-Pierre Haug

On a parfois stigmatisé les mauvais journalistes qui croient faire clair en ramenant une description statistique sur la tête d'un individu « moyen » ou « typique ». C'est ainsi qu'on vous fait un prétendu « portrait robot » de l'agriculteur, du retraité, de la famille nombreuse, du toxicomane ou du vacancier : en accordant à ce mythique personnage les caractéristiques les plus fréquentes dans la population correspondante ou la valeur moyenne de diverses variables. Dans, le Français-moyen serait citoyen, marié, père de 1,8 enfants, etc. On ne nous précise toutefois pas quel est le sexe du Français-moyen ... On lit même des absurdités comme « chaque Français consomme en moyenne x litres d'alcool pur par an » : si c'est une moyenne, c'est bien pour dire que ce n'est pas la même chose pour tout le monde. Il est même très improbable qu'il existe une personne qui soit juste à la moyenne. De sorte que la seule phrase sensée qu'on doit écrire serait « chaque Français consomme autre chose que x litres d'alcool » : ce qui, vous en conviendrez ne nous renseigne en rien et n'offre aucun intérêt.

Les journalistes ne sont pas statisticiens et racontent donc des calembredaines. Las ! D'où l'exemple, le mauvais exemple, vient-il ? Je vous le donne en mille. De l'Institut de statistique soi-même ! Le numéro 807 de Insee-Première (septembre 2001), sous le titre « Le locataire dans la ville », débute par ce morceau d'anthologie : En 2000, le locataire en HLM est arrivé depuis un peu plus de 10 ans, il perçoit une aide dans la moitié des cas, est souvent retraité ou ouvrier et son ménage comprend au moins trois personnes. Dans le secteur libre, le locataire n'est là que depuis 5,6 ans ; il ne déclare percevoir une aide que dans un tiers des cas. Il est plutôt jeune, membre d'une profession intermédiaire et vit souvent seul. »

Moralité : si la solitude vous pèse, prenez votre retraite et emménagez dans une HLM : dans une dizaine d'année, vous avez de bonnes chances d'avoir deux personnes qui vivront avec vous ...

Une petite enquête

François Beck

Dans une dépêche AFP du 27 août, on découvre que selon un sondage IFOP pour le magazine Phosphore, « 55% des 15-25 ans sont favorables à la dépénalisation du cannabis, mais 56% pour l'interdiction de la vente du tabac avant 16 ans ». On lit plus loin que tout repose sur «un échantillon représentatif de 400 personnes ».

Le sondage interroge aussi les niveaux de consommation des jeunes : 25% déclarent avoir consommé du cannabis au cours de leur vie et « 1% seulement » de l'ecstasy. Il n'y a aucune information sur la méthode mise en oeuvre pour ce sondage, mais il est probable qu'elle est inadaptée car ces chiffres se révèlent nettement inférieurs à ceux obtenus depuis quelques années dans des enquêtes spécifiquement conçues pour aborder des sujets sensibles. Même la taille de l'échantillon ne saurait expliquer des pourcentages aussi faibles.

Mais le pire est à venir : « Paradoxalement, la tranche d'âge la plus concernée, celle des 15-17 ans, est la plus favorable à l'interdiction de la vente du tabac avant 16 ans (58%) ». S'il y a 400 jeunes de 15 à 25 ans dans l'échantillon, il y en a à peine une centaine de 15 à 17 ans, et le commentaire porte sur... 2 points

d'écart. Même si la méthodologie était éblouissante, un tel écart serait loin d'être significatif, d'autant que le pourcentage est proche de 50%.

Ces médiocres données ne sont peut être pas les plus néfastes qu'on ait lues sur le sujet, mais elles contribuent à mettre en péril un travail de longue haleine mené en France depuis quelques années et qui consiste à essayer d'offrir aux décideurs politiques comme au grand public des informations plutôt fiables sur les usages de drogues. Il serait utile que les lecteurs de la presse soient prévenus que cette analyse n'a à peu près aucune valeur.

GENDER STORIES

De la parité dans le couple

Mélanie Leclair

« La femme déchiffrée » titre victorieusement l'Humanité du 6 juillet, commentant une livraison de résultats du dernier recensement. Enfin ! on va nous connaître et nous reconnaître pour ce que nous sommes. Et, de passer en revue divers points : vie en couple, activité professionnelle des femmes. Avec une mention particulière pour les immigrées.

Tout mystère n'est pour autant pas éclairci : « en raison des enfants, elles vivent plus souvent en couple que les hommes entre 30 et 50 ans ». Je ne vois pas ce que les enfants y changent. Si un couple c'est un homme avec une femme, il me semble qu'il doit y avoir autant de femmes en couple que d'hommes... Sauf si le fait d'avoir des enfants pousse à vivre en couple homo. À moins que ce soit à cause de la polygamie ? (Bien qu'elle soit interdite en France : l'article ne dit pas si c'est là l'incidence des immigrés). Mais, ceci poserait un problème de vocabulaire : un homme marié avec deux femmes, admettons, est-ce que ça constitue « un couple » ? Reste une dernière explication, que l'article ne suggère pas non plus : des femmes entre 30 et 50 sont en couple avec des hommes plus jeunes, au-dessous de 30 ans, ou plus vieux, au-delà de 50. Pas étonnant alors que, à partir

de 60, la moitié vivent seules. Si c'est les nénétes qui ont piqué les vieux, normal qu'il n'en reste plus à leurs aînées. D'autant que, ce que le journaliste ne rappelle pas, grâce au baby-boom de 1946, il est né chaque année 400.000 filles qui ont aujourd'hui moins de 55 ans, tandis que juste au-dessus de ce seuil, on n'avait que 300.000 garçons : rien qu'en tablant sur un écart moyen dans les couples de 2 ans en faveur (?) de l'homme, ça nous fait au voisinage de 55 ans un déficit de 200.000 mâles.

Bref, en fait de déchiffrement, il reste pas mal à élucider. C'est du reste ce que conclut l'article, qui contredit son propre titre sans s'en rendre compte : « le gros défaut des enquêtes quantitatives qui mettent à bout des séries de chiffres sans arriver parfois à en expliquer les tenants et les aboutissants. »

Violence faites aux chiffres

Mélanie Leclair

Le 4 octobre 2001, au journal de 20h, on rend compte d'une enquête sur les violences envers les femmes, dont les résultats viennent d'être remis à la ministre du Droit des femmes. On nous dit que, l'an dernier, 450 000 femmes ont été l'objet de violences physiques, tandis que seulement 7 000 ont été portées au tribunal. 450 000, c'est beaucoup et 7 000 en comparaison, c'est bien peu. Mais, quand même, je m'interroge.

Il n'y a pas si longtemps, l'Institut des hautes études de sécurité intérieure avait rapproché les résultats d'une enquête de l'Insee auprès de la population et la statistique des faits traités par la police. Il en concluait que, pour certaines délinquances, le rapport était de 1 à 10, voire de 1 à 20. Pénombre s'était indigné de ce rapprochement, expliquant qu'on ne peut comparer les résultats d'une enquête « de victimation » aux statistiques pénales, que les raisons de divergence sont multiples, qu'il ne faut en déduire ni que la justice marche mal ni que la « vraie » délinquance serait à ce point supérieure à ce que voient la police et les tribunaux. La comparaison qui nous est proposée maintenant n'appelle-t-elle pas les mêmes critiques ?

D'autant que les victimes déclarées pour une année sont probablement (faut-il dire hélas ?) plus ou moins les mêmes d'une année sur l'autre. Autrement dit, dans la mesure où l'enquête repère quelque chose de

comparable, ce qu'elle mesure serait un « stock » : on ne peut le comparer directement à l'activité des tribunaux, qui est un « flux ».

Et puis, surtout, que nous invite-t-on à conclure ? Certes, beaucoup de ces violences sont cachées, tuées par les victimes elles-mêmes. Et l'on peut souhaiter que cette chape de silence, de détresse sans recours, soit levée. Mais enfin ! si recours il doit y avoir, faut-il que ce soit pas la seule voie de la punition judiciaire ? Ce rapprochement fruste de chiffres ne nous invite-t-il pas à considérer qu'un problème social ne peut être réglé que par le juge ?

COMPTES IMMORAUX

Mélanie Leclair

Dans un article sur les profits des entreprises (Le Monde du 1er mars 2001) nous lisons : « Charges de restructuration, retraites, exploration, Erika, ... : Total-Fina-Elf a été un de ceux qui ont largement eu recours à ces artifices comptables. Cela n'a pas suffi à masquer le gigantisme des profits. »

Ainsi, c'était donc ça : le naufrage du pétrolier Erika n'était rien d'autre qu'un artifice comptable, organisé par Total pour dissimuler des bénéfices ! Qu'aviez-vous imaginé d'autre ?

Certainement la façon la plus noire de noyer le poisson.

Extrait de Éloge de l'ombre de Tanizaki Junichiro

« Je voudrais ici placer une observation à propos de la couleur de l'obscurité qui, normalement, entourerait une blancheur de cette sorte ; je ne sais plus quand, il y a des années de cela, j'avais mené un visiteur venu de Tôkyô dans la Maison Sumiya de Shimabara*, et c'est là que j'ai aperçu, une seule fois, certaine obscurité dont je ne puis oublier la qualité. C'était dans une vaste salle qu'on appelait, je crois, la « Salle des pins », détruite depuis par un incendie ; les ténèbres qui régnaient dans cette pièce immense, à peine éclairée par la flamme d'une unique chandelle, avaient une densité d'une toute autre nature que celles

qui peuvent régner dans un petit salon. À l'instant où je pénétrai dans cette salle, une servante d'âge mûr, aux sourcils rasés, aux dents noircies, s'y trouvait agenouillée, en train de disposer le chandelier devant un grand écran ; derrière cet écran qui délimitait un espace lumineux de deux nattes environ, retombait, comme suspendue au plafond, une obscurité haute, dense et de couleur uniforme, sur laquelle la lueur indécise de la chandelle, incapable d'en entamer l'épaisseur rebondissait comme sur un mur noir. Avez-vous jamais, vous qui me lisez, vu la « couleur des ténèbres à la lueur d'une flamme » ? Elles sont faites d'une matière autre que celle des ténèbres de la nuit sur une route, et si je puis risquer une comparaison, elles paraissent faites de corpuscules comme d'une cendre ténue, dont chaque parcelle resplendirait de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il me sembla qu'elles allaient s'introduire dans mes yeux, et malgré moi je battis des paupières. »

COURRIER

L'éditorial du numéro 25 (« Des milliers par myriades ») donne à penser. En France, jusqu'en 1948, la suite million, billion, trillion, etc. s'énumérait selon des intervalles multiplicatifs de 10 puissance 3. Ce n'est qu'à partir de cette date que les Français ont adopté la convention respectée par les Anglo-saxons (Américains et Allemands) avec une progression géométrique de raison 10 puissance 6. Visiblement Alexandre Vialatte a conservé la convention ancienne. Il compte de mille en mille. Du coup, contrairement à ce qu'affirme l'éditorialiste, il a raison (selon cette convention ancienne) lorsqu'il écrit que le quintillion est un million de trillions. En revanche (et toujours par rapport à son propre système de référence) il se trompe lorsqu'il affirme que le quadrillion est un million de trillions. Entre la Lune et la Voie Lactée, finalement, il y a du monde. Ce qui me rend perplexe, c'est un petit bout de phrase, un peu plus loin : « ...cette chronique a dû être écrite avant-guerre... ». D'abord c'est facile à vérifier. Julliard, l'éditeur du volume cité, précise que la chronique a été publiée le 5 novembre 1957. Le recueil chronologique des Chroniques de la Montagne récemment publié chez Robert Laffont le confirme. Quand on sait qu'à cette époque

Vialatte donnait une chronique hebdomadaire au quotidien auvergnat et qu'il confiait sa copie au chef de train du Paris-Clermont-Ferrand (c'était avant le fax et l'e-mail !), on peut raisonnablement supposer que la chronique a été rédigée fin octobre-début novembre 1957. Donc avant-guerre. Ben oui ou ben non. Avant la guerre du Vietnam (je parle de celle des Américains), mais après la guerre de Corée. Avant la guerre du Golfe mais après la guerre de 870. En tout cas après la Seconde guerre mondiale (c'est sans doute de celle-là que veut parler l'éditorialiste) et même après 1948. Il était comme ça, Vialatte. P.S. Bravo pour votre publication. Elle est passionnante et devrait être lue (et même apprise par coeur) par les représentants de nombreuses corporations : journalistes, hommes politiques, employés des services publics, etc. Je viens de vous adresser mon bulletin d'adhésion et espère pouvoir vous lire longtemps. Cordialement.

Hervé Garrault

* quartier du sud-ouest de Kyôto, qui fut, à partir du milieu du XVIIe siècle, le quartier des plaisirs de la ville (note de l'éditeur)

Abonnée depuis deux ans sinon trois à votre très remarquable revue, je suis au (vraiment sincère !) regret de vous informer que je baisse les « bras de ma pauvre cervelle » de quatre-vingt-trois ans devant son niveau qui décidément vole trop haut pour eux. J'ai toujours apprécié et apprécie encore votre style littéraire plein d'humour très particulier que vous transposez à merveille dans la langue de Shakespeare !

Mais dès que les chiffres prenaient le dessus pour charpenter une démonstration, je perdais pied, de même que dans les méandres de ce qui me paraissait ressembler à une guerre pichrocoline entre des tenants de deux tendances ou écoles psychiatriques rivales.

Alors, pour ménager les neurones qui me restent, j'ai décidé de ne plus les exposer à de trop rudes exercices, et vous prie de bien vouloir excuser mon retrait de votre compagnie trop savante pour moi, ce qui n'enlève bien entendu rien à la respectueuse estime que je vous porte !

Blanche de Montmolin Heusch

CE NUMÉRO CONTIENT

ÉDITORIAL		1
Le vrai chiffre		1
Cherchez le désastre	(Citation) Aristote	1
Heureux qui comme...	F. Beck	2
En mai (et juin), fais ce qu'il te plait...?	F. Dixmier	2
Chronique sociale		3
Les français, de plus en plus ou de moins en moins racistes ?	A. Dittgen	3
Très précisément pauvres	S. Noir	4
Moins d'ouvriers, ... mais plus de prolétaires	A. Dittgen	4
Le secret des origines		5
Ombres et lumières Du bon usage des statisticiens dans le débat social	P. V. Tournier	6
Relation d'ordre		9
Tous notables	K. Van Effenterre	9
L'extension du domaine de la note	Ex Aequo	11
Eclairage public		11
Lumières d'experts	J.P. Haug	11
Arrêter de fumer : trop facile	F. Beck	12
Singulier	J.P. Haug	12
Une petite enquête	F. Beck	13
Gender stories		13
De la parité dans le couple	M. Clair	13
Violence faite aux chiffres	M. Clair	14
Comptes immoraux	M. Clair	14
Courrier		15

Les illustrations de ce numéro ont été réalisées par Michel Lorcy

Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude

P

Conseil d'administration : Bruno Aubusson de Cavarlay (président), Jean-René Brunetière, Alfred Dittgen (secrétaire), Jean-Paul Jean (vice-président), Annie Kensey (trésorière), Philippe Mazuet, René Padieu, (vice-président), Karin Van Effenterre (trésorière adjointe), Françoise Dixmier.

Conseil élargi : Catherine Borel, Sabine Gignoux, Gabriel Gosselin, André Kuhn (responsable du site Internet), Jean-Paul Liauzu, Olivier Martin, France-Line Mary (archives), Lise Mounier, François Pradel de la Maze, Jan-Robert Suesser, Pierre Tournier (ancien président), Elisabeth Zucker et les membres du conseil d'administration.

La Lettre Blanche : directeur de la publication : Bruno Aubusson de Cavarlay, rédacteur en chef : Philippe Mazuet, secrétaire de rédaction : Lise Mounier, contrôle éditorial : Bessie Leconte, édition Internet : Marjorie Moret.

Adresse : c/o Annie Kensey, 96, rue de la Convention, F 75015 Paris – tel. fax : 01 43 36 93 25

site internet : <http://www.unil.ch/penombre>

courriel : aubusson@ext.jussieu.fr

Tirage : 2 200 exemplaires